

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISSANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE.

MORNEAU & CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO

LA FILLE DE MARGUERITE

DEUXIÈME PARTIE.—Mlle DE TERRYS.

XIII

Une dernière lettre restait. Elle était dans son enveloppe déchirée du haut, et cette enveloppe que Jarrelonge examina attentivement portait le timbre de Paris et celui de Maison-Rouge.

— Ah! ah! murmura le bandit, ou je me trompe fort, ou voilà quelque chose de bon...

Il tira la lettre de l'enveloppe, la dépliâ, la lut et dit presque à voix haute, avec une expression joyeuse :

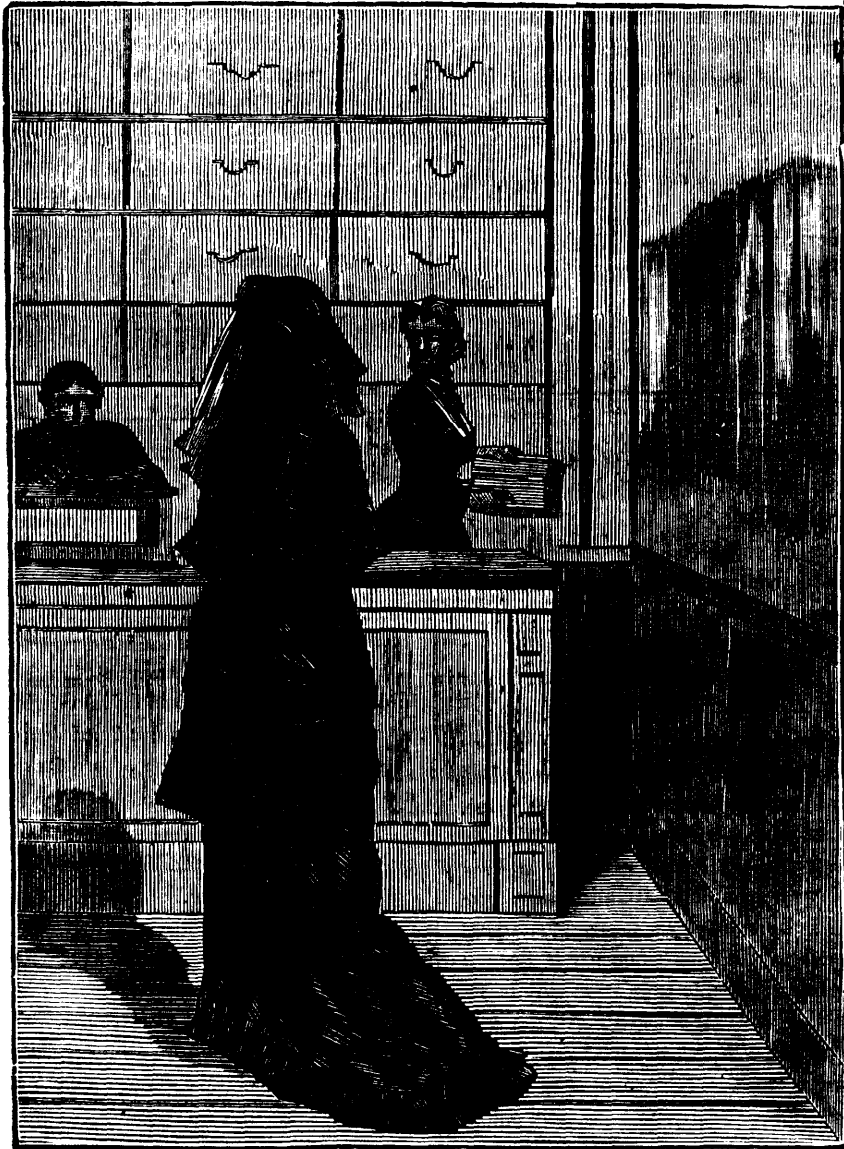
— Sapristi! je ne me trompais pas!! C'est fameux, ça... C'est du nanan!! La lettre qu'il écrivait à la petite pour la faire tomber dans le piège et la conduire au pont de Bercy! Avec une pareille preuve entre les mains, je suis gardé à carreau contre lui s'il s'avisait de vouloir faire le malin!! Je puis lui vendre ça très cher, à ce bon camarade!... Pour le compte de quel paroissien travaillait-il et me faisait-il travailler avec lui? Voilà ce que j'aurais voulu savoir et ce que je ne trouve pas là dedans. Si par hasard je le découvrais dans ce manuscrit

crit... Qu'est-ce que c'est, au juste, que ce manuscrit? Je vois écrit là, sur la première page : — « Souvenirs de ma vie... » — Très bien mais souvenirs de qui?

Jarrelonge tourna la feuille. Sur la seconde page il lut : « A MA FILLE. »

Puis plus bas : « J'ai commencé à écrire ces souvenirs le 1er mars 1873, d'après des notes recueillies pendant toute ma vie et « je les continuerai jusqu'à ma mort. »

Au-dessous de ces lignes se trouvait la signature — COMTE ROBERT DE TERRYS.



... la pauvre mère ne se doutait pas qu'elle allait se trouver auprès de sa fille...

— Comte Robert de Terrys... épela Jarrelonge. Le richissime défunt dont on me parlait à propos d'une descente que les collègues voulaient faire dans son hôtel et que les doubles volets en fer ont empêché d'aboutir... Le paroissien mort empoisonné et dont on a arrêté la fille sous prévention de parricide... Mais ça doit être très intéressant ces souvenirs... Je suis sûr que je vais y trouver des choses « épatantes... » Où ce brigand de Léopold a-t-il volé cela?

Et, sans plus attendre, l'évadé se plongea dans la lecture des Souvenirs du comte de Terrys.

Nous ne le suivrons point dans cette lecture, les premières pages du manuscrit ne se rattachant par aucun lien à notre récit... Nous reviendrons à lui quand il en sera temps.

.....
L'étudiant en droit, l'étudiant en médecine et la blonde Zirza, après le dîner au restaurant du

papa Baudu, avaient conduit Renée jusqu'à son nouveau domicile de la rue Bautreillis.

Il était déjà tard et les jeunes gens la quittèrent sur le seuil de la maison, après une chaude poignée de main donnée à Paul et à Jules et une cordiale embrassade échangée avec Isabelle.

On avait décidé que celle-ci, le lendemain soir, à neuf heures, apporterait à son amie les quelques objets lui appartenant restés rue l'Ecole-de-Médecine, et rendez-vous était pris pour le dimanche suivant.

On devait se réunir chez Renée, avant de se rendre tous ensemble avenue de Saint-Mandé, à l'invitation des Baudu et de Victor Béraile.

Au moment de se séparer Paul et la fille de Marguerite avaient le cœur bien gros, et la pensée qu'ils passeraient plusieurs jours sans se voir leur mettait des larmes dans les yeux, mais la raison et les convenances les plus élémentaires commandaient.

Renée reçut de sa concierge un joyeux souhait de bienvenue, monta vivement au quatrième étage et ouvrit la porte.

En entrant dans sa demeure, la pauvre enfant éprouva un sentiment d'angoisse indicible. Pour la première fois de sa vie elle allait se trouver absolument seule dans une maison étrangère.

Cet isolement lui rappelait toutes les tristesses de son passé. Les larmes lui vinrent aux yeux. Elle réagit contre cette émotion et, s'agenouillant au pied de son lit, elle chercha dans la prière le calme et le courage.

Son attente ne fut pas trompée. Ses idées sombres se dissipèrent comme par enchantement. Elle se releva calmée, fortifiée, et se coucha en pensant à sa mère qu'elle ne connaissait pas, à Paul qu'elle aimait, et s'endormit presque aussitôt.

Le lendemain elle s'éveilla et se leva de bonne heure. Il fallait aller prendre possession de l'emploi que Zirza lui avait procuré.

Elle mit en ordre son petit ménage, fit rapidement sa toilette, et se rendit boulevard Beaumarchais, au magasin de madame Laurier.

Celle-ci l'attendait, l'accueillit avec une souriante bienveillance, la complimenta sur son exactitude et, jusqu'à l'heure du déjeuner, la mit au courant des affaires.

Renée était intelligente. Le soir même elle semblait avoir depuis longtemps l'habitude du commerce, ce qui lui valut, au moment de son départ, les compliments de madame Laurier.

A neuf heures la jeune fille regagna la rue Beautreillis. La concierge l'arrêta au passage pour lui remettre une lettre. Cette lettre était de Paul.

Le jeune homme remplissait quatre pages des expressions de sa tendresse, de ces phrases qui, lues à froid, paraissent absolument ridicules, et qui semblent exquises quand on est jeune, quand on aime et quand on est aimé. Il demandait à Renée de lui écrire.

Un instant il avait eu la pensée d'aller l'attendre à la sortie de son magasin, mais il s'était souvenu des conseils de son père et de ceux de Zirza, identiques par le fond sinon par la forme ; il s'était dit qu'il devait respecter plus que tout au monde la réputation de sa fiancée, et au lieu de venir il avait écrit.

Renée dévora cette longue lettre, puis, séance tenante, elle y répondit avec toute son âme et tout son cœur.

La fille de Marguerite termina sa lettre par ces deux mots : « A dimanche, » et la mit sous enveloppe.

De part et d'autre le dimanche était attendu avec impatience, et les jours s'écoulaient lentement pour les deux amoureux.

On était au jeudi. Depuis le commencement de la semaine Léopold Lantier n'avait cessé de chercher Jarrelonge, mais celui-ci, grâce aux précautions dont il s'entourait, demeurait introuvable. L'ex-réclusionnaire en arrivait à croire que son com-

plice s'était éloigné de Paris par prudence, et il s'en réjouissait " in petto. "

Ses inutiles recherches ne l'absorbaient pas entièrement. Il n'oubliait point Renée. Le fils de Pascal connaissait l'attentat dont l'héritière de Robert Vallerand avait été victime et rêvait une vengeance éclatante. Là était le péril, plus imminent que jamais.

Pour la seconde fois le misérable condamnait la jeune fille, mais, pour arriver à la perdre, il fallait écarter de sérieux obstacles.

Renée ne se trouvait plus dans un état d'isolement complet, sans défense, sans protecteurs. Elle avait un domicile à Paris ; elle était connue, elle était aimée. Paul et ses amis veillaient sur elle. Donc il fallait découvrir un moyen d'exécution qui ne permit de soupçonner ni Pascal Lantier ni lui-même.

Léopold se mettait l'esprit à la torture pour inventer ce moyen, et creusait son sujet comme un auteur travaille un scénario de drame, mais il se fatiguait vainement et n'arrivait à aucune solution ingénieuse et pratique.

Il prenait son parti de cette impuissance momentanée en songeant que Pascal, investi de toute la confiance de son fils, serait averti par ce dernier s'il se produisait quelque chose de nouveau et viendrait aussitôt le prévenir.

Or, l'entrepreneur ne donnait point signe de vie.

— Donc tout est calme, concluait le bandit, et j'ai le temps de combiner mes plans...

Un matin il allait sortir lorsqu'un violent coup de sonnette, retentissant à l'improviste, lui causa un tressaillement nerveux.

Toujours circonspect, et devenu très défiant depuis l'affaire Jarrelonge, Léopold, à l'aide d'une vrille, avait percé dans le bois de sa porte un trou presque imperceptible qui lui permettait de reconnaître les visiteurs. Il s'approcha sur la pointe des pieds afin de ne signaler sa présence par aucun bruit, et colla son œil gauche à cette ouverture.

— C'est Pascal... murmura-t-il très inquiet. Que se passe-t-il donc ?

Et il ouvrit en toute hâte. Le constructeur entra, visiblement ému. Derrière lui Léopold referma la porte.

Pascal avait déjà traversé l'antichambre et franchi le seuil d'une petite pièce servant de salon. Son cousin l'y suivit.

— Quel motif t'amène ? lui demanda-t-il.

— Il se produit une chose étrange, incompréhensible, qui me préoccupe beaucoup...

— Quelle est cette chose ? . .

— Une énigme à deviner...

— Explique-toi...

— Voici l'explication...

Le constructeur tira de sa poche un papier qu'il tendit à Léopold.

Ce dernier le prit et le déplia. C'était un imprimé dont on avait rempli les blancs à la plume. En tête se trouvaient ces mots qui causent un certain malaise même aux honnêtes gens dont la conscience est en paix :

« Parquet du procureur de la République. »

Léopold fronça le sourcil. Un petit tremblement agita ses mains.

— Qu'est-ce que cela ? balbutia-t-il.

— Lis... répondit Pascal.

L'évadé continua :

— Nous, juge d'instruction, attaché au parquet du procureur de la République du département de la Seine, mandons et ordonnons à M. Pascal Lantier, architecte-constructeur, de se présenter à notre cabinet, au Palais de justice, le jeudi, 4 décembre 1879, à deux heures...

— Signé: VILLERET. "

— Un mandat de comparution ! ! s'écria Léopold.

— Chez le juge d'instruction...aujourd'hui...à deux heures, fit Pascal d'une voix agitée. Tu dois comprendre mon trouble...mon angoisse...

— Qu'est-ce que cela signifie ?

— Ah ! si je le savais !...Mais je ne m'en doute pas... Quelle menace pour nous contient ce mandat ? Que me veut-on ?...Que se passe-t-il ?

À mesure que grandissait l'agitation fiévreuse de Pascal, Léopold reprenait son sang-froid.

— Allons, allons, dit-il, du calme !...Trop de nerfs et pas assez de réflexion...

— Devines-tu donc le mot de l'énigme, toi ?...

— Nullement...

— Et tu es tranquille ?

— Pourquoi non ?

— Songe donc que cette comparution dans le cabinet du juge doit avoir un motif grave !...

— Cela n'est point douteux, mais pourquoi ce motif serait-il menaçant ? il est probable, il est même certain, que le juge veut t'entendre, non comme accusé mais comme témoin...

— Témoin de quoi ? Je ne connais aucune affaire à propos de laquelle mon témoignage puisse être utile...

Léopold se frappa le front.

— Vraiment ? dit-il en souriant.

— Dame !... il me semble.

— Il te semble mal...

— Tu as trouvé ?

— Du premier coup...

— Et c'est ?

— L'affaire de Terrys, mon excellent bon !...Est-ce que, par hasard, tu l'aurais oubliée ?...

En entendant ces mots : " L'affaire de Terrys, " Pascal devint pâle comme un mort. Léopold vit cette pâleur et haussa les épaules.

— Tonnerre ! s'écria-t-il en saisissant son cousin par le bras. Ne te souviens-tu plus de mes recommandations ? Comment, le tom seul du comte te met dans cet état, ici, seul avec moi de qui tu n'as rien à redouter !...Tu deviens vert ! Tu prends une figure de noyé ! Que sera-ce donc dans le cabinet du juge et quand tu subiras un interrogatoire ?... Même n'étant pas mis en cause, — (car tu ne peux l'être jusqu'à cette heure), — ton émotion plus que suspecte et ta physionomie de l'autre monde suffiront pour te compromettre...pour te perdre ! Souviens-toi donc que ces gens-là ont les yeux ouverts, les regards perçants, et que par état ils sont soupçonneux...On entre témoin, on sort prévenu quand on ne sait pas jouer serré et qu'on se livre bêtement ! Sois résolu, sois fort, et tu n'as rien à craindre !...

Ces paroles produisirent un excellent effet sur le moral de l'entrepreneur.

— Je serai fort et résolu, je te le promets...dit-il d'un ton ferme.

— Alors, tout ira bien, j'en réponds !...

— Crois-tu positivement qu'on m'appelle au palais pour l'affaire de Terrys ?

— Cela saute aux yeux ! Honorino accusé cherche à se défendre...Elle t'aura fait citer comme témoin à décharge...Tu avais des relations d'amitié et d'intérêt avec feu son père...Tes rapports avec elle ont été, sinon bien fréquents, du moins affectueux de part et d'autres. Elle compte que tu donnera les meilleurs renseignements au sujet de sa conduite, de ses habitudes, de son caractère...

— Trace-moi une ligne de conduite...

— Sois adroit...Fais le bon apôtre...Reste autant que tu le pourras dans les généralités, dans les appréciations vagues... et surtout souviens-toi de tes réponses...La comparution est pour aujourd'hui à deux heures...

— Et il est une heure dix minutes...répliqua Pascal en consultant sa montre.

— Tu us une voiture à la porte ?

— Oui.

— J'y montrerai avec toi, je t'accompagnerai jusqu'au Palais ; chemin faisant je compléterai mes recommandations, et j'irai déjeuner près du théâtre du Châtelet, à la brasserie Dreher où je t'attendrai. Je tiens à connaître le plus tôt possible ce qui se sera passé là-bas...

Les deux complices quittèrent la rue de Navarin. Pascal déposa son cousin sur le trottoir de la place du Châtelet, continua jusqu'au Palais, gagna la galerie sur laquelle ouvrent les cabinets des juges d'instruction et remit son mandat de comparution à un huissier qui l'introduisit au bout de dix minutes auprès de M. Villeret.

Pendant ces dix minutes d'attente Pascal s'était imposé la loi de pousser le calme jusqu'à l'impassibilité, et de ne rien laisser se peindre sur son visage de ce qui se passerait dans son âme.

Le cabinet dont il franchit le seuil était tendu d'un papier vert sombre de la même nuance que les rideaux de reps drapant l'unique fenêtre.

Deux bureaux chargés de dossiers constituaient, avec quelques sièges, le seul mobilier de cette pièce.

Le greffier du juge d'instruction se tenait assis devant le plus petit de ces deux bureaux, faisant face à celui du magistrat. M. Villeret, au moment de l'entrée de Pascal, se tenait debout et un peu penché, cherchant un dossier au milieu de tous qui formaient à sa droite et à sa gauche de véritables pyramides.

Tout en saluant légèrement le constructeur, qui s'inclinait avec déférence, il l'enveloppa d'un coup d'œil rapide.

— Veuillez vous asseoir, monsieur, dit-il ensuite en désignant un siège placé près de son bureau, et en s'esseyant lui-même.

Le greffier venait de placer sur son buvard une feuille blanche destinée à contenir la reproduction textuelle des questions du juge et des réponses du témoin.

Il trempa sa plume dans l'ancre et il attendit.

— Votre nom, monsieur ? demanda le magistrat au témoin.

— Pascal Lantier.

— Votre âge ?

— Quarante-trois ans.

— Votre profession ?

— Architecte-constructeur.

— Vous vous doutez sans doute du motif qui m'a fait vous appeler dans mon cabinet ?

— En aucune façon, monsieur, et j'avoue qu'en recevant un

mandat de comparution je me suis mis vainement l'esprit à la torture...

— Vous connaissiez le comte de Terrys ?

— Léopold ne se trompait, point, pensa Pascal, c'est du comte qu'il s'agit...

Puis, tout haut, et donnant à sa physionomie une expression mélancolique, il répondit :

— Je le connaissais beaucoup, oui monsieur, et sa mort m'a vivement affecté.

— Ainsi que l'arrestation de sa fille, n'est-ce pas ?

— Cette arrestation, je l'avoue, m'a causé une stupéur profonde... En entendant donner l'ordre de porter à la Morgue le corps du comte, en voyant planer sur mademoiselle Honorine d'effroyables soupçons, je me suis senti atterré...

— A quelle époque remontent vos relations avec M. de Terrys ?

— A cinq ans, à peu près...

— Relations d'affaires ?

— D'amitié et d'affaires... Le comte avait placé des capitaux importants dans mes entreprises...

— Les livres de M. de Terrys indiquent en effet un prêt d'un million dont vous devez le remboursement.

Pascal, qui s'attendait à cette question, se montra vraiment fort et Léopold l'aurait admiré. La lutte allait s'engager. Il se sentait armé pour le combat.

Son visage resta calme. Aucune contraction de ses muscles ne trahit son émotion intérieure.

— Ce remboursement est opéré, monsieur, dit-il.

— Vous avez payé le comte ? s'écria le juge d'instruction sans cacher sa surprise.

— Oui, monsieur.

— A quelle date ?

— Le 16 du mois dernier. C'est ce jour-là que j'ai vu M. de Terrys pour la dernière fois. En échange de la somme remboursée par moi, le comte m'a remis l'acte qui me constituait son débiteur.

— Ainsi, cet acte est entre vos mains ?

— Sans doute.

— Et votre livre de caisse mentionne la sortie d'un million ?

— Naturellement.

— C'est bien, monsieur.

Après un instant de silence le magistrat reprit :

— Connaissant le comte depuis cinq années, vous le saviez malade ?

— Son dépérissement progressif ne pouvait m'échapper.

— Parlait-il de son mal ?

— Quelquefois, mais rarement.

— A quoi l'attribua-t-il ?

— A son âge avancé déjà, et surtout à la fatigue résultant de ses longs voyages.

— Partagiez-vous cette opinion ?

— Je n'avais aucun motif pour être d'un avis contraire.

— Savez-vous si le comte manifestait le désir de recevoir les soins d'un médecin ?

Le constructeur parut hésiter et réfléchir avant de répondre.

— Je ne me souviens pas de lui avoir entendu dire, fit-il enfin, mais mademoiselle de Terrys a plus d'une fois affirmé en ma présence que son père nourrissait contre la science médicale

et contre les médecins des préventions impossibles à combattre...

— Mademoiselle de Terrys affirmait cela ?

— Oui, monsieur.

— Vous savez que la mort du comte n'a pas été naturelle ?

— Je sais que la rumeur publique parle d'un empoisonnement...

— L'autopsie a prouvé que le crime avait été commis.

— C'est affreux, mais je ne puis croire que mademoiselle Honorine soit coupable.

— La justice cherche à s'éclairer et y parviendra. Si les premiers renseignements qui m'ont été donnés sont exacts, on recevait peu de monde à l'hôtel du comte ?

— Fort peu... Mademoiselle de Terrys redoutait des visites qui fatiguaient son père.

— Elle semblait craindre la fatigue pour lui, dites-vous ?

— Oui, monsieur.

— Lui témoignait-elle habituellement beaucoup d'affection ?

— Sans doute... autant du moins que le comportait sa nature peu expansive.

— Que pensez-vous du caractère de cette jeune fille ?

— Mademoiselle Honorine m'a toujours paru froide, orgueilleuse, avide d'indépendance, mais je lui crois de grandes qualités.

— Quel était à son sujet l'opinion des personnes de son entourage.

— Celle que je viens d'exprimer.

— La fille du comte donnait-elle à son père des soins assidus ?

— Je ne sais.

— Est-ce elle qui préparait les breuvages ?

— Je l'ignore.

— Connaissez-vous ceci ?

En formulant cette question le magistrat montrait à Pascal le plateau supportant la carafe, la cuiller et la verre saisis dans le cabinet du comte, et qui se trouvaient sur le bureau, à portée de sa main.

L'entrepreneur examina ces objets. M. de Terrys s'en était servi devant lui le jour de leur dernière entrevue.

— Je connais ces objets, répondit-il.

— Où les avez-vous remarqués ?

— Dans le cabinet de mon malheureux ami. Le verre est gravé à son chiffre, ainsi que la carafe, et la cuiller portées sur armoiries, surmontées de la couronne à neuf perles.

— C'est exact. Lors de vos visites, l'avez-vous vu placé dans ce verre, soit une liqueur, soit une substance quelconque, et se préparer une potion ?

Pascal tressaillit imperceptiblement. Un petit frisson d'angoisse effleura son épiderme. Il sut cependant dominer son trouble et répondit :

— Jamais, monsieur.

— Avez-vous vu mademoiselle de Terrys présenter ce verre au comte ?

— Une seule fois. Je m'en souviens à merveille... J'étais un matin près du malade à qui j'apportais de l'argent. Mademoiselle Honorine entra, tenant à la main ce verre plein qu'elle présenta au comte.

— Vous êtes certain de ce fait ?

— Absolument certain...

— Vous rappelez-vous de la couleur du breuvage ?

Le constructeur parut interroger ses souvenirs. Au bout d'une seconde il secoua la tête.

— Je ne me souviens pas...dit-il.

— Cherchez bien.

— Ce serait inutile. Je ne pouvais attacher aucune importance à ce détail.

— Mademoiselle de Terrys, quand elle vint apporter le breuvage dont nous parlons, connaissait-elle votre présence auprès de son père ?

— Elle devait l'ignorer, le valet de chambre m'ayant introduit directement.

— A-t-elle paru surprise, contrariée, intimidée, en vous apercevant ?

— Contrariée d'interrompre une conversation d'affaires, c'est possible, mais je n'oserais l'affirmer.

— Elle a néanmoins présenté le breuvage à son père ?

— Parfaitement !

— M. de Terrys a-t-il bu ?

— Jusqu'à la dernière goutte.

— Mademoiselle Honorine a-t-elle emporté le verre on se retirant ?

— Je ne m'en souviens pas.

— Quelle est votre opinion personnelle au sujet de l'empoisonnement du comte ?

— Je ne puis comprendre ce crime, puisque vous affirmez qu'il y a eu crime.

— Je vous répète que les preuves sont entre nos mains.

— Je cherche à qui la mort de M. de Terrys pouvait profiter et je ne trouve pas.

Le juge d'instruction fit une pause et sembla s'abandonner pendant quelques secondes à ses réflexions. Pascal, les yeux rivés sur lui, l'observait. Tout à coup le magistrat releva la tête et brusquement demanda :

— Saviez-vous que le comte de Terrys eût un autre enfant ?

En entendant cette question inattendue le constructeur n'eut pas besoin de feindre la surprise. L'étonnement qui se peignit sur son visage était bien réel.

— Un autre enfant ! s'écria-t-il. Le comte avait un autre enfant ?

— Oui, une fille...

— Voici la première fois, monsieur, que j'entends parler de cela et je ne me doutais de rien de pareil.. J'ai toujours cru, je crois encore, que mademoiselle Honorine est la seule fille de M. de Terrys...

— Sa seule fille légitime, oui ; mais il s'agirait d'une enfant née d'une liaison mystérieuse, et autour de laquelle les ténèbres ont été volontairement épaissies.

— Ténèbres bien épaisses en effet, car personne au monde ne soupçonne ce que vous m'apprenez.

— Le comte aurait pu, sans vous faire une confidence complète, vous parler d'une enfant dont il se déclarait le protecteur et qu'il faisait élever dans une institution de province, chez une certaine madame Lhermitte, dirigeant un pensionnat à Troyes...

Nous n'avons pas besoin d'affirmer que Pascal écoutait très attentivement le magistrat. La mention du pensionnat de madame Lhermitte à Troyes ne le fit point broncher, mais ses yeux, toujours fixés sur le juge, s'arrondirent démesurément.

La plus profonde stupeur, à laquelle se mêlait une vague inquiétude, envahissait son âme. Il se trouvait dans la situation d'un homme qui ferait, tout éveillé, le plus étrange rêve.

— Une enfant...à Troyes...dans le pensionnat de madame Lhermitte, murmura le constructeur au bout d'un instant. Mais c'est là, si je ne me trompe, que mademoiselle de Terrys a été élevée.

— Il ne s'agit point de mademoiselle de Terrys, répliqua le magistrat. Elle s'appelle Honorine, et la jeune fille dont je m'accoupe se nomme Renée.

Pascal Lantier éprouva une violente oppression. Il se sentit pâlir, et néanmoins resta maître de lui-même.

— Qu'est-ce que cela signifie ? se demanda-t-il. Quelle est cette Renée ?...

Puis tout haut, et répondant au juge d'instruction :

— Je ne sais ce que vous voulez dire, monsieur, et j'entends prononcer ce nom pour la première fois...

— Mademoiselle ne vous a jamais laissé entrevoir qu'elle soupçonnât un mystère dans la vie du comte ?

— Jamais.

— Lui est-il arrivé de parler devant vous d'une femme s'appelant Ursule ?

Le complice de Léopold reçut en pleine poitrine un second coup plus rude encore que le premier. Il lui fallut de nouveau faire appel à son sang-froid, à sa force de volonté, pour ne point se trahir.

— Ursule ? répéta-t-il en paraissant interroger sa mémoire. Quelle était cette Ursule ?

— Une personne qui venait visiter à Troyes la jeune Renée, et qui lui a fait quitter le pensionnat un petit nombre de jours avant la mort du comte...

Pascal, cette fois, ne pouvait plus conserver l'ombre d'un doute. L'enfant dont s'occupait le juge d'instruction était bien la fille de Robert Vallerand.

Mais quels liens rattachaient Renée à l'affaire de l'empoisonnement du comte et de l'accusation portée contre Honorine ? Pourquoi la justice supposait-elle que M. de Terrys fût le père de Renée ? Il y avait là un nouveau problème et ce problème semblait insoluble à Pascal.

Le magistrat, voyant son silence se prolonger, lui demanda

— Vous fouillez vos souvenirs ?

Cette question rappela l'entrepreneur à lui-même.

— Oui, monsieur...répondit-il.

— Qu'y trouvez-vous ?

— Absolument rien. Je suis en face de l'inconnu et je ne soupçonnais pas le secret de famille dont vous m'apprenez l'existence.

— Je crois à votre franchise.

— Elle est absolue, je vous le jure !

— Il me reste une dernière question à vous adresser : Quo pensez-vous, personnellement, de l'accusation qui pèse sur mademoiselle de Terrys ?

— Eh ! monsieur répliqua vivement Pascal, comment me serait-il possible de formuler une opinion ? Je n'avais pas assez vécu dans l'intimité du comte et de sa fille pour me permettre des conjectures, erronées sans doute. Mademoiselle Honorine vous paraît coupable puisque vous l'avez fait arrêter, mais combien de fois n'a-t-on pas vu de fausses apparences accabler des innocents ? Le crime est épouvantable, il me révolte, il m'épouvante, mais mon cœur et ma raison refusent d'admettre qu'une fille ait tué son père.

Le juge d'instruction s'inclina, comme pour donner à entendre qu'il se contentait de cette réponse.

— Je n'abuserai pas plus longtemps de vous, monsieur, fit-il ensuite. On va vous lire votre interrogatoire, vous le signerez et vous serez libre.

Le greffier du magistrat commença tout aussitôt, d'un ton nasillard, la lecture des questions adressées au témoin et des réponses faites par celui-ci, puis il plaga la feuille devant Pascal Lantier et lui présenta une plume. Le constructeur la prit et signa d'une main ferme.

— C'est tout... lui dit alors M. Villeroet en le saluant.

Pascal rendit le salut et sortit. Il arpenta les couloirs presqu'en courant, avec l'allure et la figure d'un homme dont la raison démenage. Le sang-froid, la force de volonté dont il devait donner de si brillantes preuves, n'existaient plus.

Certains gens se mettent à trembler lorsqu'ils se rendent bien compte du péril qui les a laissés calmes. Lantier faisait partie de ceux-là, car il tremblait de tous ses membres.

Arrivé aux degrés par lesquels on descend à la cour du palais de justice, il fut obligé de s'arrêter et de s'adosser au mur. Il était livide. Ses jambes ne pouvaient plus supporter le poids de son corps. Pendant quelques secondes il crut qu'il allait s'évanouir et rouler sur les dalles.

Si le magistrat instructeur l'avait vu dans cet état, il l'aurait fait appréhender au corps immédiatement, à tout hasard, le jugeant de bonne prise.

L'état d'absolue prostration de Pascal ne dura que quelques minutes. L'énergie revint par degrés et le misérable put gagner la cour.

L'air glacial le ranima complètement. Il traversa le pont Saint-Michel et se rendit à la brasserie Dreher où l'attendait son cousin Léopold.

Nous le quitterons pour retourner au cabinet du juge d'instruction.

Ce dernier relisait à tête reposée l'interrogatoire de Pascal.

— L'évidence s'impose de plus en plus, dit-il à haute voix quand il eut fini, et la déposition de Pascal Lantier concorde avec celle que j'ai déjà reçue. Mademoiselle de Terrys isolait son père afin qu'aucune surveillance n'entravât l'exécution du crime dont elle avait conçu la pensée. Seule elle préparait les breuvages du malheureux vieillard et les lui présentait... les domestiques l'ont affirmé. Avide d'indépendance, et trouvant l'héritage paternel trop lent à venir, elle a consommé le parricide ! !

Le greffier prit la parole.

— Monsieur le juge d'instruction veut-il me permettre de lui adresser une observation ? demanda-t-il.

— Sans doute... fit M. Villeroet.

— J'ai oublié le chiffre de la somme trouvée chez M. de Terrys, mais ce n'était pas énorme...

— Cette somme était de quatre cent vingt-cinq mille francs environ.

— Eh bien, et le million remboursé par M. Lantier si peu de jours avant la mort du comte ?

— On n'en a pas vu trace.

— Comment cela se peut-il ?

— Les clefs de la caisse et des autres meubles formaient un trousseau et semblaient se trouver à la disposition du premier venu, avant l'arrivée de la justice. Un vol a peut-être été commis... Rien ne prouve que mademoiselle de Terrys n'ait point détourné ce million. C'est une enquête à faire. Je m'en occuperai plus tard.

— A la date indiquée par M. Lantier, le remboursement

du million ne figura pas sur les livres du compte, reprit le greffier.

— Non, mais ceci n'a rien de surprenant. M. de Terrys s'affaiblissait de jour en jour, au moral aussi bien qu'au physique et, quand il est mort, ses livres étaient tenus irrégulièrement depuis plus d'un mois.

— Il existe sans doute des pièces relatives à cette ordonnance dans les papiers du comte, poursuivit le subordonné.

— Ces pièces ont dû être restituées à M. Lantier, au moment où il s'est acquitté, répliqua le juge ; je vérifierai cela en temps utile. Dans tous les cas rien ne me semble obscur... Le comte perdait la mémoire et, après avoir été munitieux en affaires, devenait désordonné comme un enfant.

Le greffier cessa ses observations, mais demeura songeur et préoccupé.

M. Villeroet sonna. Un garçon de bureau parut.

— Allez donner l'ordre d'amener sur le champ mademoiselle de Terrys dans mon cabinet, dit le juge d'instruction.

Le garçon de bureau sortit pour s'acquitter de sa mission.

Honorine avait été extraite, le matin, de la prison de Saint-Lazare et conduite à la Conciergerie. Au bout de deux minutes elle parut, escortée d'une garde. Elle était vêtue de noir. Sa démarche brisée trahissait les souffrances subies et les insomnies de chaque nuit. Son visage disparaissait sous une voilette épaisse.

— Relevez votre voile, lui commanda le garde.

La jeune fille obéit et découvrit son visage pâle, amaigri, où le feu de la fièvre luisait dans ses yeux entre les paupières rougies.

— Enfin, monsieur, dit Honorine avec un accent plein d'amertume, je vais donc savoir pourquoi depuis quinze jours vous me gardez prisonnière, sans me faire l'honneur de répondre à mes lettres, sans daigner m'entendre, sans me donner enfin les moyens de me justifier.

— C'est à moi seul ici qu'il appartient d'interroger... interrompit sèchement le juge. Asseyez-vous.

— Alors, reprit mademoiselle de Terrys avec une poignante ironie, alors, vraiment ce n'est point un mauvais rêve que j'ai fait... J'ai été véritablement arrêtée, emprisonnée, je suis accusée du plus monstrueux de tous les crimes, et je compare devant vous pour subir un interrogatoire ! Je pensais que quinze jours de réflexion vous auraient suffi pour reconnaître votre erreur... Je croyais venir chercher ici l'annonce de ma liberté... J'espérais vous entendre proclamer bien haut mon innocence et solliciter mon pardon.

— Asseyez-vous ! répéta le juge. Je vais vous entendre. Si vous êtes innocente il ne tiendra qu'à vous de le prouver.

— Et l'accusation qu'il faut que je repousse est celle de parricide ?

— Vous le savez bien.

— Mais c'est effroyable et c'est insensé.

— Prouvez-le.

— Comment ?

— Par vos réponses.

— Alors, monsieur, questionnez-moi donc ?

— De l'interrogatoire sommaire subi par vous le jour de votre arrestation, il résulte que vous vous nommez Honorine Emma de Terrys, que vous avez vingt-trois ans et que vous êtes née à Paris. A quelle époque avez-vous perdu votre mère ?

— Dans ma première enfance... J'avais trois ans à peine.
 — Avez-vous été élevée près de votre père ?
 — Non. Mon père voyageait beaucoup et ses voyages l'ont retenu pendant de longues années loin de France.

(A SUIVRE.)

Commencé le 12 octobre, 1882—No 146.

LES DRAMES DE L'ARGENT

PAR RAOUL DE NAVERY

VI

L'ART ET L'ARGENT.

Seulement je ne saurais tout faire, mon enfant. Et puis, malgré soi on s'endurcit au spectacle de la souffrance. Je ne crois pas que pour panser les blessures de l'âme les hommes gardent la main aussi douce que les femmes. Leur voix manque de tendresse, leurs bras ne savent point serrer les petits enfants. Il faut des femmes dans ces milieux désespérés. Et, vous le dirai-je, ces malheureux êtres sont si perdus dans leur pourriture, leurs vices et leurs haines, que la robe d'un prêtre et la coiffe d'une sœur de charité les effraieraient. C'est pour cela que j'ai songé à vous y envoyer, mon enfant, si votre mère n'y voit pas d'inconvénient... Je me suis borné à décrire les bouges insalubres, vous noterez, vous, les grands désespoirs, les misères navrantes. On m'a chargé ne l'hygiène, je vous laisse la part de la charité. D'après ce que vous aurez vu, nous prendrons des mesures pour sauver sinon tous, du moins une partie de ces pauvres gens... Acceptez-vous cette mission ?

— De grand cœur, répondit Amice, et ma mère ne m'empêchera point de répondre à votre confiance.

— Faites-vous accompagner par la servante.

— J'irai, docteur.

— Quand cela ?

— Demain.

— Voici l'adresse, mon enfant. Je ne vous signalerai en particulier aucunes de ces misérables familles, afin de laisser agir l'intuition de votre cœur. Je reviendrai chercher chez vous les renseignements nécessaires, afin de leur rendre le plus de services possibles.

Tandis qu'Amice serrait la note du docteur, celui-ci ajouta :

— Que Dieu vous bénisse, mon enfant !

Chaumas se retira et la jeune fille, dès le lendemain, se mit en route avec Thérèse afin de trouver l'horrible impasse qui venait de lui être décrite par le condisciple de son père.

D'abord la jeune fille traversa des quartiers commerçants, populeux, mais sains. Le travail y gardait sa forme active, mêlée de joie honnête. Les ouvriers vêtus de blouses blanches, la chevelure peignée, le cou libre, les manches retroussées, laissant voir des bras nerveux, chantaient à pleine voix en maniant leurs outils. Des femmes portant des enfants, ou les amenant cramponnés à leurs jupes, gardaient le sourire heureux des mères qui savent que chaque jour de labeur fournira aux besoins du ménage. Mais à mesure qu'Amice montait vers la rue Jenner, les rues devenaient étroites, les maisons plus basses se rapprochaient, s'épaulant, penchant parfois. Les hommes semblaient plus maigres et portaient des guenilles ; les enfants vaguaient sales, dé-

penaillés, les cheveux en broussaille, se roulant sur les trottoirs, au bord des tas d'immondices. Des cabarets borgnes montaient des chansons crapuleuses, entonnées d'une voix éraillée ; les femmes hagardes, perdaient la caquetterie native de l'ouvrière ; le bruit strident des machines prenait quelque chose de formidable. On aurait dit une force aveugle travaillant à une œuvre diabolique.

Les chantiers se succédaient tantôt blancs de pierres, de plâtres, de marbres, tantôt noirs, emplis de bois ou de fer. Un fourmillement de travailleurs au visage sombre s'y renouvelait ; de temps à autre une tempête de jurons s'élevait ; des hommes ivres relevaient leurs manches, s'arc-boutaient sur les jarrets, et les poings en avant se menaçaient, tandis que leurs compagnons formaient galerie, les excitant du regard et de la voix.

Puis aux ateliers, aux chantiers succédèrent des terrains vagues, enfin les rues devenaient ruelles, et au milieu de leurs dédales s'enfonçait la cité grandissante de la misère. Point de pavé ; des tas d'immondices que nul ne balayait et n'ayant pas même comme à Constantinople les chiens et les vautours pour se les disputer en les ronger.

Les flaques d'eau détrempaient ces détritiques, et les changeant en boues immondes ; une odeur âcre de fumier montant à la gorge ; le pied enfonçait là dedans comme s'il s'enlisait dans des marnières.

Pas d'autre chemin que celui-là.

De chaque côté de ce ruisseau, égout montant de la place Pinel à la cité, se dressaient ou plutôt titubaient des maisons construites à l'aide de débris de toutes sortes.

Voliges grossièrement enduites de plâtre, planches recouvertes d'affiches, et dont quelques unes portaient des traces affirmant qu'on les avait arrachées à un incendie ; pierres et briques cimentées à l'aide de la boue du chemin, composaient non pas des maisons, mais des huttes dont ne voudraient pas des sauvages. En guise de toit, des cartons goudronnés, des plaques de tôle rouillées, des paillassons. Deux ou trois carreaux verdâtres servaient de fenêtres : la porte grinçait sur des gonds mal fixés. De quelques unes de ces demeures sortaient des bêlements plaintifs de chèvres efflanquées, auxquelles les mères exténuées demandaient du lait pour les enfants. Quelques chiens aux reins creux, au poil hérissé fouillaient dans des tas d'ordures, farouches, affamés, prêts à montrer des dents allongées par la faim.

Dans un enclos de quelques pieds carrés, un âne pelé, crotté, d'un gris roux cherchait une herbe rase et roussie ; il servait à porter les hottes du chiffonnier le plus riche de la " Cité de la Misère." Dans les logements retentissaient des cris furieux, des pleurs d'enfants, des coups sourds.

Où, c'était bien la pauvreté arrivée à son dernier période et le docteur Chaumas ne se trompait point en affirmant qu'Amice y trouverait du bien à faire.

Un sentiment de dégoût vite surmonté saisit Mlle Gualbert au moment où elle entra dans la cité sordide. Qu'allait-elle faire ? Comment s'y prendre pour offrir ses services ? Souvent les misérables se défient de ceux qui viennent les secourir. Heureusement des enfants se trouvaient dans la rue, tirant les oreilles d'un chien patient. Les petits à peau flasque, sans fraîcheur, sans sourire, la regardèrent avec des yeux hébétés. Amice prit un gâteau et le présenta à celui qui s'approcha d'elle le plus vite. Aussitôt une troupe de déguenillés de tout âge l'entoura. Bras tendus, bouches ouvertes, le regard animé d'un rayonnement de convoitise. Amice puisa dans le panier de Thérèse, en tira des bons, des fruits, et les cris de joie des enfants, le tapage de leurs mains applaudissant à ces largesses, attirèrent ceux qui restaient

dans les maisons. De chaque porte sortit un groupe d'enfants, et la jeune fille se trouva bientôt au milieu d'une bande d'affamés répétant : " A moi ! à moi ! "

Ensuite ce fut le tour des mères.

Curieuses mais défilantes, elles restaient sur le seuil de leurs bouges moins touchées de la bonté de cette belle jeune fille semblable à un ange, entourée d'un essaim de petits sauvages, qu'avidés d'apprendre le motif qui l'attirait dans leur quartier misérable. Il fallut qu'Amice s'enhardit jusqu'à demander qu'on lui permit de s'asseoir dans une de ces demeures fétides. Ce qu'elle découvrit l'épouvanta, et cependant elle avait déjà vu bien des misères. Point de lit dans ces chambres. Pas de plancher, la terre nue, et des amas de vieille paille dans les angles, tenant lieu de lits à la famille. C'était la tanière de la brute, moins sa beauté sauvage ; moins les noirs enfoncements d'une forêt centenaire au sein de laquelle le sanglier vieillit.

Amice franchit un amas de choses sans nom, et n'apercevant d'autre siège qu'un escabeau boiteux elle y prit place. Ses regards s'enfoncèrent dans l'ombre de cette tanière humide, et peu à peu, s'accoutumant à ce crépuscule, y découvrirent un tas d'êtres difformes grouillants, serrés sur des chiffons et des loques servant à la fois de matelas et de couvertures. Des gémissiments plaintifs partaient de ce groupe.

— Ce sont vos enfants ? demanda la jeune fille.

— J'en ai trois, tous aveugles.

— Aveugles ! à la suite de quel malheur ?

— La petite vérole, répondit la mère. Aujourd'hui ils géignent à la maison, d'habitude ils sortent, je les loue à une femme du voisinage, elle me paie un franco par jour et les nourrit.

— Quoi ! s'écria Mlle Gualbert, vous trafiquez de l'infirmité de ces petits malheureux ?

— Comme de juste, puisqu'ils ne peuvent travailler. Plus tard, je leur achèterai un caniche, et je les établirai à leur compte dans quelque bon endroit.

— Et vous ? demanda Amice.

— Moi je chiffonne pour le compte d'un maître. Je vends à la hottée.

— Accepteriez-vous des vêtements pour ces enfants ?

— Non, ils doivent garder des guenilles afin d'inspirer plus de pitié ; si vous voulez me rendre service, donnez moi cent sous pour acheter une plaque de tôle ; il pleut ici, vous le voyez.

— Voici les cinq francs, mais il me semble qu'il y aurait davantage à faire. Je pourrais placer vos enfants.

— On les enfermerait, répondit la femme, j'aime mieux les garder. Amice sortit.

A peine eut-elle franchi la porte que la femme s'écria :

— Enfoncée la petite dame de charité, avec ses cinq balles j'achèterai de l'eau-de-vie.

Le cœur d'Amice se serrait ; elle donna quelques objets de layette à une jeune mère, du vin à un vieillard, puis elle entra dans une maison qui lui fut désignée :

— Il y a deux malades là-dedans, mademoiselle, lui avait dit une jeune fille.

La hutte renfermait un cadre de bois rempli de paille. Sur ce lit une femme agonisait, tandis qu'une jeune fille vêtue d'un mauvais jupon de catonnade, et d'une camisole dont les trous laissaient voir sa peau blanche et fine en dépit de la misère restait assise sur un coin de cette couchette dans l'hébètement d'une douleur sans espoir.

A la vue d'Amice le premier mouvement de la jeune fille

fut celui d'un vague soulagement, mais elle retomba vite dans son mutisme désespéré.

— J'ai appris que vous souffriez, dit Amice, et je viens à vous... N'ayez ni honte ni crainte, apprenez-moi ce qui vous manque ici...

— Ce qui nous manque ! regardez autour de vous, mademoiselle.

— Quelle misère !... Votre mère semble cruellement souffrir, son mal date-t-il de loin ?

— Du temps de la Commune, répondit la jeune fille d'une voix rauque, contrastant avec son caractère de beauté. Puis elle ajouta avec une sorte de bravade : car nous en étions tous de la Commune, le père, la mère et moi, qui avais l'âge d'une gamine, et la rage d'un petit lion.

Amice leva vers elle ses grands yeux bleus attistés.

— Vous ne vous levez pas indignée, mademoiselle, reprit la pauvre, vous ne nous jetez pas une injure à la tête, en nous disant que nous ne méritons trop notre sort ?

— Vous êtes bien malheureuse ! répondit Amice.

— Pour de la faim, de la soif et de la maladie, reprit Balsamie, nous savons ce que c'est jusqu'au fond... Le père est à la " Nouvelle... " On dit que l'amnistie nous le rendra, mais il arrivera trop tard... Dans le temps où le père se battait contre le Versaillais la mère portait un bidon de cantinière, et suivait les insurgés en me traînant à ses jupes. Au moment où le père fut pris sur une barricade, elle tomba atteinte d'un pavé en pleine poitrine. On crut que ce n'était rien, qu'il n'y avait pas de lésion, et cependant, depuis ce moment elle ne fit que languir. En grandissant j'ai pu lui aider, mais si peu ! Je gagne quinze sous par jour, à peine du pain... Deux ou trois fois j'ai frappé à la porte des hommes qui s'étaient mis à la tête du mouvement, des journalistes qui nous encourageaient à la révolte, mais personne ne se rappelait le nom d'un ouvrier perdu dans la foule de ceux qui avaient lutté pour la cause de la Commune. On me jeta quelques sous, et je ne me baissai même pas pour les ramasser, l'écoeurement me venait. Nous sommes restées ici, attendant l'heure de l'amnistie, qui nous ramènera le père, et celle de la revanche qui nous permettra de nous venger.

— De qui voulez-vous vous venger ?

— De ceux qui ont menti ! répliqua Balsamie avec une énergie sauvage ; de ceux qui ont promis au peuple de faire son bonheur et qui nous trahissent ; de ceux qui nous ont jetés sous les fusillades, et qui se sont retirés de lutte à l'heure du danger. Oui, oui, nous aurons des comptes à régler un jour !

Balsamie saisit le bras d'Amice.

(A CONTINUER.)

Commencé le 12 avril 1883—No 172.

INFORMATIONS

A partir d'aujourd'hui—(12 octobre 1882)—les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit : un an, \$1.00 ; six mois, 50 cents, payable d'avance ou dans le cours du premier mois. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Aux agents 15 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, payable à la fin du mois.

Nos abonnés actuels endettés voudront bien régler l'arrérage immédiatement, par là nous éviter la pénible nécessité de les retrancher de nos livres à l'expiration du terme de leur abonnement, et de remettre le compte à notre procureur pour collection.

Nous sommes en mesure de fournir tous les numéros par depuis le 1er Janvier dernier, et même à file complète (brochée) de l'année 1881, aux conditions ci-dessus.

MORNEAU & CIE., Editeurs,

Boîte 1936, Bureau de Poste.

No. 17 Ste Thérèse Montréal,